



CAESC et PASS AGILITY : Les 2 prérequis pour se lancer en compétition

C'est à la suite d'un cours d'obéissance, dans mon club canin à Bourg en Bresse, que j'ai découvert l'Agility.

J'ai tout de suite compris que cette activité allait transformer quelque chose d'incroyablement plus positif la relation que j'avais avec ma chienne de 2 ans et demie "Legende Celtic et Magic des Romarins de Mayerling", dit LEXI, basée jusqu'alors uniquement sur de l'obéissance.

Surmotivé par 2 professeurs bénévoles fantastiques (Richard et Marion), c'est devenu le rituel du dimanche matin de participer durant 1h30, à l'Initiation Agility du club.

L'approche de l'éducation positive, basée sur la proposition et la récompense, m'a totalement séduite et converti à jamais.

Voilà donc, un an et demi que je m'entraîne au club et à la maison avec des petits jeux (ou tricks).

L'objectif de l'Agility est d'amener votre chien à passer un ensemble d'obstacles, dans l'ordre prescrit par un juge, sans effectuer de faute, ni de refus (du moins essayer), et ceci dans une limite du Temps établi par un temps de Parcours Standard (TPS).

Mais l'aventure ne pouvait pas et ne devait pas s'arrêter là. Je devais monter la barre un peu plus haute (sauf pour Lexi pour qui les barres resteront à 30 cm de hauteur, du fait de sa taille).

Mais pour aller plus loin, et pouvoir participer à des concours d'Agility, il est nécessaire, outre de posséder une licence CNEAC pour la pratique de l'Agility, d'avoir réussi le CAESC (Certificat d'Aptitude à l'Éducation Sociale du Chien) et le PASS AGILITY.

Dans l'ordre, il faudra en premier lieu demander votre licence CNEAC par l'intermédiaire de votre club de façon à obtenir un identifiant et un mot de passe pour pouvoir vous connecter sur votre espace personnel de la CNEAC (<https://sportscanins.fr>). En quelques clics, vous pourrez choisir et vous enregistrer pour l'un des prochains CAESC et PASS AGILITY. Votre club devra ensuite valider l'inscription donc rester vigilant jusqu'au

bout et vérifier la situation de votre inscription.

Le CAESC est ouvert à tous, et permet de valoriser plusieurs mois ou années d'apprentissage en éducation mais aussi de faire le point sur les connaissances des propriétaires en matière de législation, droits et devoirs envers les chiens mais également en comportement canin.

L'épreuve est noté sur 230 points, elle commence par la présentation du chien par le maître, des questions sur la race peuvent être posée aussi (10 points).



Puis sur un terrain fermé, est organisé des tests pratiques pour évaluer les rapports entre le chien et le maître. (80 points) Tout d'abord une série d'évaluation portant sur l'éducation (marche en laisse sans tirer, rappel libre, rappel avec une tenue de place, une marche sans laisse, positions assis, debout, couché, une tenue de place avec éloignement du maître, et une évaluation de la complicité du maître et du chien)





En ce qui me concerne, j'ai préféré passer dans les premiers pour me libérer d'une partie du stress montant et aussi me réchauffer un peu (car il faisait froid ce jour d'épreuve)

Ensuite il est évalué la sociabilité du chien (40 points) avec l'approche d'une personne étrangère, l'évolution dans la foule, la sociabilité avec d'autres chiens et l'aptitude du maître à contrôler son chien.

Une fois ces tests pratiques réalisés, on passe à la partie théorique avec des questions sur l'aspect civique et juridique (50 points), puis des questions sur la signification du comportement du chien (50 points).

Cinq questions dans chaque thème sont tirés au hasard (dans mon cas), ou choisit par l'examineur.

Pour travailler sur les questions posées, vous pouvez vous aider des fiches d'aides à l'évaluation disponible sur le site de la CNEAC : http://activites-canines.com/?page_id=10486



Lorsque tous les participants sont passés, les organisateurs se réunissent, ils font les additions de tous les résultats, et procèdent enfin à l'annonce des résultats.

Si le club à déjà reçu les certificats à remplir, vous repartez directement avec le CAESC, sinon il faudra penser à donner une enveloppe pré-timbré au format A4 avec votre adresse de façon à ce que le club organisateur puisse vous l'envoyer par la suite.



Une fois le CAESC dans la poche, le stress remonte rapidement avec le passage du PASS AGILITY.

Le PASS AGILITY est composé d'un parcours d'Agility, d'un jumping et d'une série de question sur les règles de l'Agility.

Je vous conseille de lire " Le petit règlement d'Agility en images" disponible ici :

(http://activites-canines.com/?page_id=21010),

ainsi que la "bible" complète disponible ici :

(<http://activites-canines.com/wp-content/uploads/delightful-downloads/2017/11/Règlement-agility-SCC-2017-11-22-avec-Annexe-FCI.pdf>)



Les juges accompagnés de leurs commissaires de parcours s'affèrent ensuite dans la préparation du parcours, et 15 minutes plus tard, les 22 obstacles sont posés. Soudain, un grand coup de sifflet indique que les concurrents peuvent venir reconnaître le parcours durant 5 bonnes minutes. Puis un autre coup de sifflet retenti pour indiquer de quitter le parcours.

Un des juges indique que le passage est libre et commencera par la catégorie A.

La !, je réalise que je suis le seul dans cette catégorie et que c'est donc moi qui commence. La bonne blague !!!.

Je me hâte de retourner à la voiture, d'enfiler mes chaussures de Trail que j'avais épargné jusque là (à cause du froid et de la boue). Je sors Lexi de sa caisse et je lui lance une balle plusieurs fois pour qu'elle puisse s'échauffer un peu. Puis je retourne sur le parcours en petite foulée.

Tout le monde attend mon passage, ce qui me met en super confiance. Je fais rentrer Lexi sur le terrain, je lui retire la laisse et son collier. Et comme pour me signifier sa motivation, elle part et court sur tout le terrain pendant une dizaine de seconde et en profite pour faire un tunnel. Le juge rigole, moi pas du tout !

Je lui pousse un "Lexi, Au pied !!", ouf ! Elle revient et se met en position. Je passe enfin le parcours avec un refus et une faute, mais je suis satisfait de cette expérience sur vitaminée.



Je promène quelques minutes Lexi pour faire redescendre la pression et je la rentre immédiatement dans le coffre de ma voiture, pour se reposer, après lui avoir donné une poignée de croquettes bien méritée.

Cela permet aussi de lui donner un peu d'énergie car par sécurité pour son estomac, je ne lui avais rien donné le matin.

Une heure et demie plus tard, tout le monde a passé le parcours d'Agility avec plus ou moins de réussite.

Les épreuves d'Agility et Jumping sont aussi notées sur un total de 40 points , avec pour chaque épreuve 6 points pour l'enchaînement des obstacles , 6 points pour l'aquisition des obstacles, 4 points sur le contrôle du chien et 2 points sur la motivation du chien. Les 4 derniers points sont sur la connaissance du règlement.

Après une petite pose "déjeuner", on recommence avec le jumping pour finir avec la série de questions sur le règlement de l'Agility. C'est déjà 16 heures, les juges nous réunissent tous pour nous annoncer le verdict.



Tout le monde a réussi le Pass mais les juges demandent à certains de ne pas se lancer trop vite en concours.

Fred et Lexi

